

Saint-Hyacinthe, le 15 mars 2018

Madame Karina St-Germain
Directrice des services éducatifs
COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
2255, avenue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H7

Objet : Avis du Comité de parents concernant *Répartition des services éducatifs en classes régulières au primaire et au secondaire pour 2018-2019*

Madame,

Nous vous remercions d'être venue consulter le Comité de parents sur la *Répartition des services éducatifs dispensés en classes régulières pour 2018-2019*. Le Comité de parents a pour fonctions « de donner son avis à la commission scolaire sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre »¹

C'est dans cette optique que nous avons pris en considération les documents que vous nous avez présentés, lors de notre séance ordinaire du Comité de parents du 14 mars 2017.

➤ Le comité de parents de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe accueille favorablement les éléments proposés concernant la répartition des ressources des services éducatifs en classes régulières au primaire et secondaire pour l'année scolaire 2018-2019, incluant les classes orphelines en psychologie et des services d'ergothérapie dans la stratégie 0-8 ans.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, madame l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom du comité de parents,

Mélanie Laviolette,

Présidente du comité de parents 2017-2018

¹ Loi sur l'instruction publique article 192 : Fonction du Comité de parents